

Origine des orientations	2024
Éducation nationale	34%
Accès direct (parents, amis...)	25%
Médecine libérale et paramédicaux libéraux	9%
Autre*	6%
CAMSP	6%
Services sociaux (ASE-Unité d'action sociale-CCAS...)	5%
Psychiatrie hospitalière, CMP et secteur pédo-psychiatrique	4%
PMI	3%
Autre CMPP	2%
Médecine hospitalière hors psychiatrie	2%
Psychiatrie libérale	2%
Autre ESMS (IME, ITEP, SESSAD...)	2%
Juge ou services judiciaires	1%
Crèches et dispositifs petite enfance (haltes-garderies...)	1%
MDPH et enseignant référent de scolarité	1%